

DAP – Demande d’Admission Préalable

DAP Jaune – candidature aux études d’architecture

Après soumission de mon dossier, paiement des frais de la procédure, Je prends rendez-vous pour le traitement en ligne de mon dossier électronique.

Je dois télécharger les documents originaux suivants si :

- Je prépare un diplôme d’architecture (tous cycles)
ou
- Je suis titulaire d’un diplôme d’architecture

Cursus :

➤ Pour les candidats au Baccalauréat 2024 :

- Relevés de notes de seconde et première :

si en langue arabe, fournir également la traduction certifiée en langue française

- Certificat de scolarité de l’année en cours

si en langue arabe, fournir également les traductions certifiées en langue française

➤ Pour les candidats déjà titulaires du Baccalauréat :

- Relevés de notes des trois années secondaires (trois trimestres de chaque année)
- Relevé de notes du Baccalauréat

si en langue arabe, fournir également la traduction certifiée en langue française l’original du relevé du Baccalauréat ou une copie certifiée conforme par l’établissement détenant le document original

- Certificat de scolarité de l’année en cours
- si en langue arabe, fournir également les traductions certifiées en langue française
- Diplôme universitaire ou certificat de scolarité de l’année en cours ainsi que les relevés de notes pour les étudiants en cours ou en fin de cycle
- si en langue arabe, fournir également la traduction certifiée en langue française
- Curriculum Vitae détaillé.
- Justificatifs des éventuelles autres activités (stages, formations, expérience professionnelle)

Langue :

Attestation du test ou diplôme de langue en cours de validité :

TCF-DAP, TCF SO + EE, DELF B2, DALF C1, DALF C2

**La convocation à l'examen ne sera pas acceptée.*

Dossier :

20 000 DZD en ligne dès la soumission du dossier (dans les 48 heures, faute de quoi vous serez exclu de la campagne Études en France 2023/2024)

Expériences :

Joindre dans votre dossier électronique (onglet panier de formations) le portfolio de vos travaux déjà effectués en PDF (format A4, photos, dessins).

Attention !

Tout accord d'un établissement connecté ou non connecté obtenu en dehors de la procédure Campus France ne sera pas accepté.

Δ Aucun dossier incomplet ne sera accepté Δ

Δ Les frais de procédure ne sont pas remboursés Δ

Remarques :

- La traduction en français se fait auprès d'un **traducteur assermenté**
- Les noms et prénoms du candidat doivent absolument être mentionnés sur le portfolio
- Les documents en français dont le cachet est en arabe n'ont pas besoin d'être traduits
- L'attestation provisoire du test de langue est acceptée (uniquement si l'original du test n'est pas encore disponible)
- Le TCF Canada n'est pas accepté pour la procédure Campus France